

Date de génération de ce justificatif : 05/02/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DU BOIS DE MINIAC – Cessation d'activité

Référence : L028720

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 10 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



EARL DU BOIS DE MINIAC Exploitation agricole à responsabilité limitée Au capital de 93000 euros Siège social : Le Bois de Miniac 35190 MINIAC SOUS BECHEREL 410 098 735 RCS RENNES AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE Par acte unanime en date du 31/12/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations lors de l'assemblée. Ils ont nommé comme liquidateurs, Monsieur Philippe ALIX et Madame Laurnce ALIX, demeurant Le Bois de Miniac 35190 MINIAC SOUS BECHEREL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les ont autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Le Bois de Miniac 35190 MINIAC SOUS BECHEREL ; C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Les Liquidateurs

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
